

Bienvenue à l'EHPAD et Résidence-Autonomie Michel Charasse



« Des lieux de vie accueillants,
confortables et sécurisés »

LIVRET D'ACCUEIL

S O M M A I R E



Édito du Président	3
Une Résidence-Autonomie / EHPAD accueillants.....	5
Vie quotidienne	8
Une prise en charge adaptée	12
Participation du résident à la vie de l'établissement	14
Droits et devoirs	15
Frais de séjour et aides financières	15



É D I T O

du Président



La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, par le biais du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), propose des solutions adaptées à chaque situation en direction des personnes âgées : aides et soins à domicile, structures d'hébergement.

L'objectif étant toujours d'éviter l'isolement, d'accompagner la dépendance et de préserver l'autonomie.

Avec l'ensemble du personnel de l'EPHAD intercommunal de Puy-Guillaume et de sa Résidence-Autonomie, nous avons le plaisir de présenter à l'attention des résidents et des familles, un livret d'accueil le plus clair et complet possible, permettant de tout savoir sur les services proposés ainsi que le fonctionnement quotidien de l'établissement.

Il met au centre de ses priorités le bien-être des personnes âgées avec une prise en charge personnalisée et adaptée correspondant à leurs envies et besoins.

Tout est mis en place pour leur permettre de passer un agréable séjour dans la convivialité, en leur accordant écoute, bienveillance et dignité.

Luminosité, espace et fonctionnalité ont été pensés afin d'apporter le sentiment d'un « chez soi », dans un cadre calme et arboré.

Je salue chaleureusement les équipes et les remercie pour leur implication et dévouement sans faille.

Tony BERNARD
Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale
de Thiers Dore Montagne

« Mon mari,
qui a 74 ans, est rentré en tant
que résident dans cet Ehpad en
novembre 2021. J'habite à Puy-Guillaume
et ma maison est située à dix minutes
à pied de cet établissement.

C'est une chance d'avoir ce service à proximité.
Le côté familial de cette petite structure est très
appréciable aussi, avec un nombre restreint
de chambres. Le personnel est à l'écoute et j'ai
de bonnes relations avec l'équipe.

Devoir laisser un proche n'est pas facile et
il faut qu'il y ait une relation de confiance.

C'est le cas dans cet Ehpad
et je suis bien contente d'avoir trouvé
cette aide. Ma mère se trouve également
en résidence-autonomie.

Cela me permet de leur rendre
visite régulièrement. »

Martine Cordiez



« J'ai 80 ans et je réside
en résidence-autonomie
depuis mars 2022.

Je rencontrais quelques
problèmes de santé.

Étant veuf, j'ai pris la décision
de quitter ma maison clermontoise
pour me rapprocher de ma fille
qui habite à 5 minutes
de Puy-Guillaume.

Ici nous sommes bien encadrés
et de nombreuses activités sont
proposées chaque jour. »

Gilbert Lopez

« Ma mère de 94 ans est
résidente en résidence-autonomie
de Puy-Guillaume depuis
septembre 2021.

J'ai eu un très bon contact avec l'équipe
en place. C'est plutôt rassurant de voir
des personnes investies
et enthousiastes. Le personnel travaille
dans une ambiance chaleureuse où l'humain
est au cœur de leur préoccupation.
Pour animer les journées, de nombreuses
activités sont mises en place.

Les appartements sont agréables et la
proximité immédiate d'un parc avec des jeux
pour les enfants apporte plein de vie.

Ma mère me dit souvent combien
elle est heureuse ici. »

Jean-Claude Rimbault

UNE RÉSIDENCE-AUTONOMIE

et un EHPAD accueillants

Bien accompagner et prendre soin des personnes vieillissantes en perte d'autonomie est un enjeu majeur qui demande des aptitudes particulières.

Dans ce sens, les EHPAD des Chatilles à la Monnerie-le-Montel, l'EHPAD- Foyer de vie Chandalon à Chabreloche et la résidence Michel Charasse à Puy-Guillaume, sont constitués de professionnels expérimentés et investis dans leurs missions et à l'écoute des résidents.

Échanger, rire, rester actif le plus possible grâce aux différentes animations proposées, contribuent à un séjour réussi dans le respect de l'intimité de la personne accompagnée.

Un cadre de vie apaisant et chaleureux

Situé sur la Commune de Puy-Guillaume, la gestion de cet établissement public territorial est assurée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Thiers Dore et Montagne. La résidence-autonomie a été construite en 1984 et l'EHPAD a ouvert ses portes en novembre 2014.

Construite en bordure du parc municipal de la Credogne, la résidence offre un cadre de vie apaisant et chaleureux.

Deux unités la composent :

- Un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) accueillant des personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans (20 lits en hébergement permanent et 2 lits en hébergement temporaire).

- Une résidence-autonomie non médicalisée accueillant des personnes âgées autonomes de plus de 60 ans (52 studios).

La petite capacité d'accueil et la cohabitation entre les résidents des 2 unités favorisent le lien social dans une ambiance familiale.





Des équipes professionnelles à l'écoute

La résidence-autonomie et l'EHPAD présentent une direction commune et plusieurs services mutualisés.

La configuration originale RA/EHPAD sur un même bâtiment permet de proposer un véritable parcours de prise en charge grâce aux complémentarités de l'offre de soins et de préparer des activités et sorties extérieures en commun.

À l'écoute des besoins des résidents, les équipes sont pluridisciplinaires. Ainsi, les résidents sont accompagnés par :

- des infirmières au sein de l'EHPAD,
- des aides-soignant.es au sein de l'EHPAD,
- d'une psychologue au sein de l'EHPAD,
- d'une psychomotricienne au sein de l'EHPAD,
- d'agents de services d'hébergement,
- d'une équipe de cuisine,
- d'un agent de maintenance,
- d'aides-soignant.es de nuit,
- de veilleuses de nuit,
- d'une animatrice,
- d'une agent d'accueil,
- d'une secrétaire,
- d'une équipe de direction (directrice et adjointe).



La résidence peut également s'appuyer sur les compétences d'une cadre de santé du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) en charge du projet de soins de l'ensemble des EHPAD. La structuration du CIAS de TDM en pôle en fait également sa force :

- le pôle hébergement rassemble les EHPAD, résidence-autonomie et Foyer de vie pour personnes handicapées,
- le pôle domicile rassemble le secteur de l'aide à domicile, le portage de repas et le soin à domicile,
- le pôle santé et social compte une chargée de mission et une assistante sociale.

Ensemble, les acteurs du CIAS de TDM œuvrent à la multiplication et à la structuration des projets concordants des structures médico-sociales, véritables leviers d'action territoriale pour la résidence Michel Charasse.

VIE QUOTIDIENNE

Tout est pensé pour que le résident ait des journées agréables dans un environnement chaleureux en toute sécurité. Il doit se sentir bien dans son nouvel univers : décoration de son studio ou sa chambre pour recréer un espace familial, manger équilibré, être en contact avec les équipes et voir ses proches régulièrement, bénéficier des services et animations proposés en fonction de ses souhaits.

Des studios rénovés en résidence-autonomie

La résidence-autonomie propose des studios d'une superficie de 20 m², 32 m² et 42 m². Rénovés en 2019/2020, les studios présentent une salle d'eau avec douche à l'italienne, une isolation thermique efficace, des volets roulants et du double vitrage. Ils sont équipés d'une cuisine aménagée et de prises internet/télévision. Chaque résident se voit proposer un bracelet appel malade à son entrée, permettant d'alerter les agents en cas de problème 24h/24h.

- Il est possible d'apporter son mobilier et objets de décoration pour aménager l'espace à son goût. Dans un souci de sécurité, ceux-ci ne doivent pas encombrer la pièce.
- À l'entrée du résident, un état des lieux des studios est réalisé. L'entretien peut être réalisé par une aide à domicile extérieure : cette prestation n'est pas comprise dans le tarif locatif.

Des chambres d'EHPAD adaptées

L'EHPAD propose des chambres d'une superficie de 20 m². Elles sont très bien équipées : salle de bain adaptée aux personnes à mobilité réduite et lit médicalisé, armoire avec penderie, bureau, table de chevet, fauteuil, téléviseur écran plat.

- Une ligne téléphonique directe ainsi qu'un appel malade sont disponibles dans chaque chambre. Il est possible d'apporter des objets de décoration pour aménager l'espace à son goût.
- À l'entrée du résident, un état des lieux est réalisé. Les chambres sont nettoyées plusieurs fois par semaine par les agents de service d'hébergement.



Des salles de restauration chaleureuses

La qualité nutritionnelle et gustative des repas est une priorité. Une équipe de cuisine travaille chaque jour à la confection de plats adaptés, sur la base de produits frais et locaux.



Les repas sont pris en commun dans les salles de restauration le midi et le soir. Il est également possible sur la résidence-autonomie d'obtenir un portage gratuit le soir pour dîner en studio. Pour l'EHPAD, les petits déjeuners et la collation de l'après-midi sont servis en chambre ou en salle à manger. Les familles peuvent venir partager un repas sur réservation.

Plusieurs espaces dédiés au bien-être

La résidence met à disposition une salle bien-être équipée d'un salon de coiffure. L'EHPAD propose également des soins de balnéothérapie.

Plusieurs coiffeurs à domicile se rendent sur place après une prise de rendez-vous. De plus, une pédicure intervient pour les résidents qui le souhaitent. Les prestations assurées par les professionnels extérieurs (coiffeur, pédicure) sont organisées à la demande du résident et lui sont facturées en prestation annexe.

La grande salle d'animation ainsi que les salles de restaurant sont équipées de climatisations réversibles, ce qui offre des espaces détente agréables pour se rassembler toute l'année.

La prestation de linge

Un service de buanderie est proposé, compris dans le tarif hébergement de l'EHPAD (la prestation est payante pour la résidence-autonomie). Le linge est lavé, séché, repassé, plié puis remis au résident sous 4 jours. Il doit être étiqueté à l'entrée du résident pour éviter toute perte. Le linge plat de l'EHPAD est externalisé (compris dans le tarif hébergement).

Le courrier

Il est important de garder le contact, d'avoir des nouvelles des personnes aimées. Le postier apporte chaque jour le courrier individuel et le met en boîte aux lettres nominatives pour la résidence-autonomie. Sur l'EHPAD, le courrier est remis au résident ou à ses proches à l'accueil.

Accès internet et téléphone

Un accès internet est disponible par connexion Wi-Fi sur l'ensemble de la résidence. Dans chaque studio/chambre, il y a une ligne téléphonique. Afin de procéder à son ouverture sur la résidence-autonomie, il est nécessaire de prendre contact avec un prestataire en téléphonie. Pour l'EHPAD, la téléphonie est installée sur demande, en complément du tarif hébergement.

Projets intergénérationnels



Balades en calèche



Un large éventail d'activités

La résidence est avant tout un lieu de convivialité. Afin de favoriser l'épanouissement personnel et le lien social, différentes activités sont proposées chaque jour. En fonction de leurs envies, les résidents pourront faire leur choix entre :

- ateliers cuisine, mosaïques,
- ateliers manuels ou créatifs,
- gym douce, atelier équilibre,
- médiation animale,
- travail autour de la mémoire,
- chant,
- loto,
- séances de cinéma,
- sorties restaurant,
- après-midi musicale,
- sorties courses,
- promenade dans le parc,
- sorties à l'extérieur,
- rencontres intergénérationnelles...



La résidence-autonomie bénéficie du soutien financier du Département du Puy-de-Dôme via un forfait autonomie, qui permet de développer des actions de prévention et des animations qualitatives sans surcoût pour le résident.

En complément des activités proposées, du matériel de stimulation sensorielle a été acquis grâce à un financement d'appui de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité Active) :

- une borne juke-box pour rendre l'espace joyeux et convivial,
- une table connectée pour stimuler les sens de manière ludique auprès des personnes atteintes de troubles neurologiques ou cognitifs.



L'admission

La demande d'admission suit la même procédure pour l'EHPAD et pour la résidence-autonomie. Après avoir vu le médecin traitant qui remplit le volet médical, un dossier de demande doit être déposé sur la plateforme en ligne « Via trajectoire » qui recense l'ensemble des demandes d'accueil en maison de retraite.

L'assistante sociale du service hospitalier ou les professionnels de la Maison France Services de Puy-Guillaume, peuvent faciliter et accompagner les familles dans ces démarches.



UNE PRISE EN CHARGE

adaptée

Chaque personne accueillie au sein de l'établissement est une personne à part entière qui arrive avec son histoire de vie.

Un accompagnement personnalisé

Afin de prendre en considération les besoins et attentes du résident dépendant, une équipe référente est désignée à l'EHPAD dès l'entrée du résident pour le suivre tout au long de son séjour : infirmière, aide-soignante et agent hôtelier.

La psychologue de l'établissement rencontre également le nouveau résident dans les premiers temps de son séjour afin de faciliter son installation, faire le point sur ses attentes et déterminer le besoin éventuel d'accompagnement.

L'équipe prend ensuite le temps nécessaire pour recueillir toutes les informations utiles afin de proposer un accompagnement adapté, respectueux de son rythme de vie.

Le projet d'accompagnement personnalisé est réalisé en équipe pluridisciplinaire en présence du résident et celle d'un proche s'il le souhaite.

- Chaque professionnel s'attachera à ce que l'autonomie de la personne accompagnée soit préservée.
- Le médecin traitant continue à suivre un résident durant son séjour.
- Des séances de kinésithérapies sont également possibles.
- Pour l'EHPAD, l'ensemble des traitements est préparé par la pharmacie de Puy-Guillaume puis distribué par l'infirmière de l'établissement ou les aides-soignantes.
- Pour la résidence-autonomie, le résident peut se faire aider dans la prise de son traitement en sollicitant le passage d'une infirmière libérale, sur prescription, en direct.
- Une surveillance est assurée 24/24h par un binôme veilleur de nuit/aide-soignant.
- Un partenariat a été signé avec les opticiens mobiles qui se rendent directement sur place pour les résidents qui souhaitent bénéficier d'un diagnostic ou de soins.
- Un partenariat a également été signé entre l'EHPAD et une équipe mobile de soins et prévention bucco-dentaires ainsi qu'avec le cabinet dentaire de Puy-Guillaume.
- Grâce à la mise en place d'une messagerie sécurisée, l'EHPAD propose la télé-médecine et la télé-expertise à ses résidents, en lien avec le Centre Hospitalier de Thiers et le CHU de Clermont-Ferrand ; plusieurs domaines sont déjà actifs : dermatologie, psychiatrie, cancérologie, diabétologie.



La qualité de prise en charge et la continuité des soins dans le parcours de soins de la personne âgée sont également assurées par la mise en place récente d'un logiciel de soin commun aux EHPAD du Département du Puy-de-Dôme.

Ce projet d'envergure consiste en un groupement d'EHPAD autour du CHU de Clermont-Ferrand et du CH de Thiers, dans l'objectif de développer une réelle interopérabilité des services et des outils de suivi : un compte-rendu de sortie d'hospitalisation où l'historique de soin du résident suit désormais le patient tout au long de son parcours, transmis de manière sécurisée entre les professionnels de santé qui l'entourent à chaque étape de sa vie.

Dans le même ordre d'idée, la résidence développe un accompagnement renforcé des résidents autonomes pour faciliter leur accès aux outils numériques, les sensibiliser à l'intérêt de la dématérialisation et à la sécurisation des données de santé. Sur la Commune de Puy-Guillaume, la maison France-Services, dotée d'une assistante sociale communale, assure le suivi et le relais pour accompagner les résidents dans leurs démarches administratives et numériques.

Une alimentation soignée en lien avec les producteurs locaux

Le temps des repas, moments conviviaux où les résidents se retrouvent, a une place importante au sein de l'établissement. Une démarche qualité a été mise en place afin de lutter contre la dénutrition en proposant des menus gustatifs et adaptés à chaque saison. La texture des aliments varie en fonction de l'état de santé du résident et de ses préférences.

Les plats sont préparés par la cuisine interne de la résidence.

Les circuits courts sont favorisés : les légumes, fromages, viandes, pain sont commandés auprès des petits commerces de la commune, dans une recherche constante de qualité.



Une gestion exemplaire des déchets

La résidence Michel Charasse s'engage activement dans la gestion de ses déchets en proposant un tri sélectif aux usagers et en sensibilisant les acteurs au gaspillage alimentaire. Depuis 2021, l'établissement détourne environ 7 tonnes de déchets alimentaires/an en compostant l'intégralité des restes alimentaires. Le compost est ensuite valorisé pour les espaces verts de la résidence ou de la commune.



PARTICIPATION DU RÉSIDENT

à la vie de l'établissement

L'ensemble des équipes associe le résident dans les prises de décisions de l'établissement en lui proposant de participer à l'instance de son choix.

Le Conseil de la Vie Sociale

Il se réunit une fois par trimestre et rassemble les représentants des résidents, des professionnels, des familles et des représentants légaux. Ces temps d'échanges permettent de discuter autour de nombreux thèmes (travaux, animations, budget, formations, repas...) et plus particulièrement d'écouter et de prendre en compte la parole du résident.

La Commission restauration

Elle se réunit deux fois par an lors des changements de menus à chaque saison. Une occasion de rencontrer le chef cuisinier et d'échanger avec lui sur les repas proposés.



La Commission d'animations

Elle se réunit quatre fois par an. Ce temps d'échanges est organisé par l'animatrice et a pour but de faire un bilan des activités/animations proposées et de recueillir les différents avis et suggestions aussi.



Associations Citoyennâge

L'établissement est actif au sein du Colloque Citoyennâge organisé chaque année. Il permet de rencontrer des résidents d'autres établissements médico-sociaux et d'échanger sur des thèmes choisis préalablement. Il a pour objectif d'entendre la parole des aînés et d'améliorer la prise en soins et le fonctionnement des établissements d'accueil.

DROITS ET DEVOIRS

La « Charte des Droits et des Libertés » est affichée. Elle est lue au résident lors de son entrée.

Vivre ensemble impose certains principes : respect de la liberté de chacun, de la vie privée, courtoisie. Résidents et professionnels s'engagent réciproquement à respecter les dispositions définies par la Charte des Droits et des Libertés de la personne accueillie et le règlement de fonctionnement de l'établissement.

Par ailleurs, les équipes peuvent faciliter la vie quotidienne du résident dans ses démarches citoyennes (aller au bureau de vote, effectuer une demande de procuration).

FRAIS DE SÉJOUR et aides financières

EHPAD, le règlement des prestations intègre 2 tarifs cumulés :

- *Le prix de journée hébergement correspond à la partie hôtelière. L'établissement est habilité à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement pris en charge par le Département du Puy-de-Dôme.*

- *Le tarif dépendance, relatif au niveau d'autonomie (selon le GIR). L'établissement est habilité à recevoir les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, pris en charge par le Département du Puy-de-Dôme. Demeure à la charge du résident, une participation dont le montant journalier est fixé par le Président du Conseil Départemental.*

Ces tarifs sont révisés chaque année par arrêté du Président du Conseil Départemental, sur la base des propositions budgétaires transmises par l'établissement. Ils sont affichés lors de chaque modification.

Résidence-Autonomie :

Les tarifs journaliers sont fixés et révisés chaque année par délibération du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, sur la base des propositions budgétaires transmises par l'établissement. Soumis pour avis au Conseil de la Vie Sociale, ils sont ensuite affichés lors de chaque modification. L'établissement est conventionné au titre de l'Aide Personnalisée au Logement.

Etablissement d'Hébergement
pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD),

Résidence-Autonomie pour personnes autonomes
ou en perte d'autonomie, à partir de 60 ans.



Contacts :

Contactez la Résidence-Autonomie et l'EHPAD :

3 rue Pasteur - 63290 Puy-Guillaume
mcharasse@cias-tdm.fr
Téléphone : 04 73 94 10 22

Créer une demande d'admission :

<https://trajectoire.sante-ra.fr>

Contactez la Maison France Services :

Place Jean Jaurès - 63290 Puy-Guillaume
mfs@puyguillaume.fr
Téléphone : 04 73 94 83 15

Contactez le CLIC de Thiers :

22 Rue François Mitterrand - 63300 Thiers
Téléphone : 04 73 51 75 85